

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Anciennes casernes

50, rue Principale
Carillon (Québec)

Selon les évidences recueillies jusqu'à ce jour, les casernes de Carillon furent construites entre 1835 et 1837 pour Charles John Forbes, commissaire de l'armée britannique à la retraite. Pendant cent ans, l'édifice loge des soldats puis sert de résidence et d'hôtel. Il loge depuis 1938 le musée de la Société historique d'Argenteuil. Le gouvernement en devient le propriétaire en 1939. Parcs Canada est actuellement responsable du bâtiment qui fait partie du lieu historique national de la Caserne de Carillon. Consultez le rapport 90-16 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Les anciennes casernes de Carillon ont été désignées édifice «classé» en raison de leur architecture exceptionnelle, leurs associations historiques et leur situation sur la rivière des Outaouais.

La qualité du style et de la construction de ce bâtiment en font un très bel exemple de l'architecture anglaise classique des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

L'édifice est étroitement lié à l'histoire de la défense et des transports au pays de par sa situation stratégique et son utilisation. Il hébergea des militaires au moment de la construction du canal de Carillon et lors de la rébellion de 1837, puis servit de résidence et d'hôtel. À la fois le terminus de la ligne des vapeurs provenant de Montréal et de la voie ferrée se rendant à Grenville, Carillon reçoit aussi beaucoup de voyageurs.

Les anciennes casernes de Carillon conservent leur situation privilégiée sur la rivière des Outaouais. C'est ce même attrait que recherchaient les villégiateurs qui fréquentaient l'établissement au début du siècle.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale des casernes de Carillon réside dans leur très bon état de conservation, la composition rigoureuse et soignée des deux façades et l'excellente qualité d'exécution de leur construction.

L'édifice de forme rectangulaire est en fait composé de deux bâtiments indépendants adossés l'un à l'autre et qui présentent chacun une façade. La partie est de l'édifice est séparée de la partie ouest par un épais mur de pierre qui monte du sous-sol jusqu'aux combles. Cinq cheminées et six lucarnes percent la toiture.

Les deux façades, situées aux extrémités, sont typiques de la maison géorgienne. Leur

grand portail avec imposte à arc surbaissé est surmonté à l'étage d'une fenêtre serlienne à arc surbaissé et flanqué de deux fenêtres superposées de chaque côté. Une toiture à croupes vient couronner et équilibrer les façades, percée d'une lucarne centrale et d'une cheminée à chaque extrémité. Cette symétrie et cette correspondance ne devront jamais être compromises. Les deux façades en pierre de taille avec chaînages d'angle se distinguent des murs latéraux en maçonnerie de pierre brute.

De nombreuses fenêtres à carreaux percent les façades. Ces fenêtres à guillotine en bois sont une partie intrinsèque du caractère patrimonial de l'immeuble. Leur conservation est primordiale.

L'aménagement intérieur n'a pas été modifié depuis 1938, date à laquelle on transforma le bâtiment en musée. À cette époque, on démolit la plupart des éléments architecturaux ajoutés lors de la période hôtelière et on enleva quelques cloisons pour mieux adapter le bâtiment à sa nouvelle vocation muséale. Les dispositions originelles des corridors et l'emplacement de toutes les portes ont été conservés intégralement. La simplicité et la logique de l'organisation intérieure, et la polyvalence qu'elle permet, expliquent sa pérennité. Les plans d'étages devraient être respectés lors de tout réaménagement futur.

La majeure partie des matériaux de finition d'origine a été conservée. Les murs sont lambrisés en bois ou plâtrés, et les planchers sont en bois, sauf au sous-sol. Le travail de menuiserie (chambranles, portes, manteaux de cheminée, plinthes et escaliers) est d'origine et conserve son unité stylistique. Tous ces éléments de finition intérieure, y compris l'âtre au sous-sol et la porte d'arche du rez-de-chaussée devraient être conservés avec le plus grand soin.

La perception de l'immeuble depuis la route a été modifiée à cause du rehaussement de la route 344. Cependant, du côté opposé, les anciennes casernes conservent une vue imprenable sur la rivière, surtout à partir de la galerie. Lors d'intervention futures, aucune structure ou plantation ne devra compromettre la relation du bâtiment avec la rivière. Les aménagements paysagers devront respecter le caractère patrimonial des lieux et la période de construction du bâtiment.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

1998.03.31

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.